



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Dossier de presse

Opération de sécurité routière : départs en vacances sous surveillance

La lutte contre l'insécurité routière est un enjeu de sécurité majeur tant sur le plan national que départemental. Si une baisse du nombre de victimes est constatée dans l'Aisne depuis le début de l'année 2012, nous devons tous poursuivre et amplifier nos efforts.

Or le risque d'accident augmente de manière significative en période de départ en vacances. En effet, une hausse considérable du trafic routier, notamment sur les grands axes, est attendue durant cette période estivale et **tout particulièrement le week-end** : en juillet 2010 et 2011, les deux tiers des accidents sont survenus du vendredi au dimanche.

Compte tenu de ces risques, Pierre Bayle, préfet de l'Aisne, a demandé la mise en place d'opérations de contrôle routier.

Plusieurs centaines de gendarmes et policiers seront mobilisés en ces week-ends de départs en vacances sur des points de contrôles (vitesse, stupéfiants, alcool...), **couvrant l'ensemble du département de l'Aisne.**

*UN DEPLOIEMENT MAJEUR DES FORCES DE L'ORDRE ET UN DISPOSITIF
TRES DISSUASIF DE CONTROLES RENFORCES SERONT ACTIVES CE WEEK-END
DANS LE DEPARTEMENT DE L' AISNE*

P. 2 ► Sécurité routière : données du 1^{er} semestre

P. 3 ► Été sur les routes : attention danger

P. 4-5 ► La vitesse, multiplicateur de danger

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Bureau de la communication interministérielle - Cabinet - Préfecture de l'Aisne -
2 rue Paul Doumer 02010 Laon Cedex
Contacts 03.23.21.82.15 ou pref-communication@aisne.gouv.fr

Sécurité routière : données du premier semestre

► Une insécurité routière importante en juin 2012...

Avec 28 accidents corporels, 4 tués et 33 blessés*, le mois de juin 2012 se caractérise par **une accidentologie routière** comparable à celle de juin 2011, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	Juin 2012	Juin 2011	Evolution
Accidents	28	32	-4
Tués	4	3	+1
Blessés	33	40	-7

► ...s'inscrivant à l'encontre de la baisse globale de l'insécurité routière constatée depuis le début de l'année.

Cette évolution va à l'encontre de la diminution de l'insécurité routière constatée depuis le début de l'année dans notre département, comme en témoignent les chiffres ci-dessous pour les périodes de janvier à juin :

	1er semestre 2012	1er semestre 2011	Evolution
Accidents	126	187	-61
Tués	18	25	-7
Blessés	144	233	-89

La poursuite de cette baisse n'est donc pas acquise : sa confirmation passe par une mobilisation soutenue des forces de l'ordre et une **responsabilisation accrue des usagers de la route, dont le comportement se trouve à l'origine de la majorité des accidents corporels.**

Ainsi, du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012, les principales causes des accidents corporels recensés dans l'Aisne sont l'imprudence (77 collisions soit 25% du total), l'alcoolémie (73 collisions soit 23,7%) et le refus de priorité (42 collisions soit 13,6%).

**Données temporaires de la sécurité routière.*

Été sur les routes : attention danger

Avec le retour des beaux jours, la **période estivale connaît une augmentation du trafic routier** qui démultiplie les risques sur la route.

Au cours des mois de juin, juillet et août 2011, **13 personnes ont trouvé la mort** sur les routes axonaises, **dont 8 au cours du seul mois de juillet.**

En juillet 2011, les jeunes de moins de 25 ans ont été les **principales victimes de l'insécurité routière, avec 5 tués.**

L'essentiel de l'accidentologie du mois de juillet s'est concentrée le **week-end : 65% des accidents corporels et 100% des accidents mortels** ont eu lieu du vendredi au dimanche.

Vous entreprenez un long trajet ? **Rappelez-vous de ces consignes de vigilance.**

► **Avant de partir :**

- **vérifiez le bon état de marche de votre** véhicule et notamment le gonflage des pneus,

- **partez bien reposé**, après plusieurs nuits complètes de sommeil,

- programmez des **pauses** sur votre itinéraire, emportez des **bouteilles d'eau** pour vous réhydrater, mangez légèrement pour ne pas favoriser l'endormissement au volant,

- **informez-vous sur les conditions météorologiques** qui peuvent être encore très défavorables en cette saison.

- Cyclomotoristes et motocyclistes : En été, vous êtes nombreux à vouloir utiliser votre **deux-roues motorisé**. Avant de prendre la route, pensez à vous protéger (casque homologué et sanglé, gants et vêtements couvrant bras et jambes munis d'équipements rétro-réfléchissants).

- Conducteurs de véhicules terrestres à moteur : depuis le 1er juillet 2012, vous devez disposer à bord de votre véhicule d'un **éthylotest chimique ou électronique**. Seuls les cyclomotoristes et les conducteurs de véhicule déjà équipé d'un éthylotest anti-démarrage sont dispensés de cette obligation.

► **Sur la route :**

N'oubliez pas, **en cas de panne** sur la chaussée ou ses abords :

- d'allumer les feux de détresse,

- d'endosser votre gilet de sécurité avant de sortir du véhicule,

- de placer le triangle de pré-signalisation à environ 30 mètres de l'obstacle à signaler, sauf sur autoroute ou quand cette opération constitue une mise en danger manifeste.

Adaptez votre vitesse et respectez les distances de sécurité.

Faites des pauses toutes les deux heures.

La vitesse, multiplicateur de danger

Les périodes de départ en vacances sont marquées par une aggravation de l'insécurité routière due à la vitesse. Or cette cause est **l'un des facteurs récurrents de mortalité sur les routes axonaises.**

► La vitesse, cause récurrente d'accidents mortels dans l'Aisne

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2012, 6 personnes ont trouvé la mort sur les routes axonaises au cours d'accidents dus à une vitesse excessive ou inadaptée : cela représente 16,7% des tués sur la période.

Au cours de la même période en 2011, la vitesse avait entraîné la mort de 9 usagers de la route, soit 40% des tués.

► Les risques liés à la vitesse

Les usagers se rendant coupables d'excès de vitesse ignorent souvent les risques induits par ces infractions. Or **rouler à grande vitesse multiplie les dangers :**

- Comme l'usure des freins et des pneus, le poids du véhicule ou encore le mauvais état de la chaussée, **la vitesse augmente la distance de freinage ;**

- La vitesse réduisant l'adhérence des pneus, **vous augmentez vos risques de sortie de route** (effet de la force centrifuge) ;

- 90 % de l'information nécessaire à la conduite passe par la vue. Or, **le champ de vision se rétrécit au fur et à mesure que la vitesse augmente : il passe de 180° à 1 km/h à 90° à 100 km/h.** C'est « l'effet tunnel ». Vous n'avez plus qu'une vision centrale de la route, ce qui se passe sur les côtés vous échappe ;

- **La vitesse augmente la violence des chocs :** à 50 km/h, un piéton percuté par un automobiliste survit dans 80% des cas ; à 60 km/h, un piéton percuté par un automobiliste décède dans 80% des cas.

Ces risques sont d'autant plus irresponsables que la vitesse est rarement synonyme de gain de temps : **pour parcourir 100 kilomètres sur autoroute, on gagne seulement 6 minutes en conduisant à 150 km/h au lieu de 130.**

1
accident
mortel

sur **5**

EST DÛ À UNE INFRACTION
LIÉE À LA VITESSE



SUR AUTOROUTE :

1 TRAIT = DANGER



2 TRAITS = SÉCURITÉ



Sources : Expertise collective Insem/ifsttar « Téléphone et sécurité routière », 2009.